



## Cession des plateformes internet [pharmasimple.com](http://pharmasimple.com) et [parapharmazen.com](http://parapharmazen.com) Forte réduction des coûts de structure

**Houdeng-Goegnies (Belgique), le 6 décembre 2022, 8h30 - PharmaSimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS), annonce la poursuite de son plan de transformation avec la cession de ses deux plateformes d'e-commerce [pharmasimple.com](http://pharmasimple.com) et [parapharmazen.com](http://parapharmazen.com).**

Conformément à ce qui a été annoncé à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022, PharmaSimple a pris la décision de se retirer du marché de la distribution en ligne des produits de parapharmacie. Pâtissant d'un modèle de coûts fixes très élevés et de trop fortes pressions sur les prix de vente, l'exploitation des sites d'e-commerce n'offre plus aujourd'hui le niveau de rentabilité en phase avec les attentes du Groupe.

Dans ce contexte, PharmaSimple a signé, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2022, un accord de cession de ses deux principales plateformes d'e-commerce sous forme de licence. Aux termes du contrat, l'acquéreur paiera pendant 24 mois une redevance mensuelle pour l'exploitation des deux sites. En parallèle, il s'est engagé à racheter le stock disponible avec un crédit vendeur amortissable sur 48 mois et à reprendre une partie significative du personnel dédié à cette activité.

Ce désinvestissement, conjugué à un plan de restructuration nécessaire à sa pérennité, permet à PharmaSimple de ramener ses effectifs de 65 à 13, hors points de vente physique, et a conduit la société à prendre un bail de nouveaux locaux plus adaptés à sa nouvelle taille.

Le Groupe est également en cours de discussion pour sceller le sort de sa filiale Enova Santé, exploitant le site [1001pharmacies.com](http://1001pharmacies.com).

Toutes ces initiatives devraient permettre à PharmaSimple de significativement baisser le poids de ses charges fixes. Bénéficiant pleinement, à compter de 2023, du chiffre d'affaires des pharmacies acquises cette année et par nature plus rentables, le Groupe devrait retrouver une exploitation nettement mieux orientée dans les prochains trimestres.

Michael Willems, PDG de PharmaSimple déclare : « *Notre plan de transformation avance conformément à la feuille de route d'origine. La sortie des activités online marque une étape décisive dans l'émergence d'un nouveau groupe, dont le développement rimera avec croissance durable et rentable. Le plus gros des travaux de restructuration est maintenant derrière nous et nous allons pouvoir concentrer nos efforts en 2023 sur la croissance de l'activité, à la fois en organique et par acquisitions de nouvelles pharmacies* »

### Contacts :

#### Société



**Michael Willems**

[michael@pharmasimple.com](mailto:michael@pharmasimple.com)

#### Communication



COMMUNICATION POUR VALEURS DE CROISSANCE

**Gilles Broquelet**

[gbroquelet@capvalue.fr](mailto:gbroquelet@capvalue.fr)

*A propos de PharmaSimple : PharmaSimple est un groupe de distribution spécialisé dans la vente de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Disposant d'un réseau d'une quinzaine de pharmacies en Belgique, la société vise à devenir un des leaders de son secteur dans ce pays par un programme ambitieux de croissance externe. En 2021, PharmaSimple a réalisé un chiffre d'affaires de 30,0 M€. Les titres PharmaSimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.*